

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

—  
SEPTEMBRE 2022 - JUIN 2023



© Mathieu Dreany-Light Motiv





## Éditorial

Voici maintenant deux ans que je préside ce Conseil de Développement et que j'œuvre au quotidien pour que les membres prennent pleinement leur part, pour un rapprochement étroit avec les élus de la MEL, pour une liaison heureuse avec l'équipe d'appui.

Lors de cette année passée, j'ai particulièrement pris conscience que notre apport est d'autant plus pris en compte qu'un climat de confiance réciproque est en place. Plus les principes de notre fonctionnement interne et de notre cadre de coopération avec la MEL sont connus, acceptés et respectés par tous, plus cette confiance est renforcée.

Ce rapport d'activité 2022-2023 est vraiment sous le signe du renouveau (renouvellement des membres, de l'équipe d'appui et des sujets abordés).

L'appel à candidatures pour le renouvellement partiel 2023 a suscité un intérêt sans précédent des citoyens/habitants/usagers de la MEL. Nous pouvons nous en féliciter collectivement. Le choix des nouveaux membres est demeuré ardu, même si nous avons augmenté de 50 à 70 le nombre de nouveaux membres, portant ainsi notre assemblée à 180 membres (maximum inscrit dans nos textes) au lieu de 160 précédemment.

Nous sommes tout autant émus des départs de membres fidèles depuis plus de huit ans et je tiens à saluer leur dynamisme et leur engagement sans failles. Je tiens aussi à remercier notre élue de référence, Hélène Moeneclaey pour sa disponibilité et son attachement fort à notre instance.

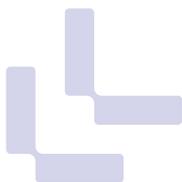
Nous pouvons être fiers de la dynamique de nos groupes de travail, du mode de proposition des auto-saisines totalement collaboratif.

Des marges de progrès sont cependant possibles. En voici trois : rendre plus effectif et lisible le dialogue de suivi inscrit dans notre cadre de coopération, diffuser encore plus largement les résultats de nos travaux, avoir des échanges davantage nourris avec les autres instances participatives.

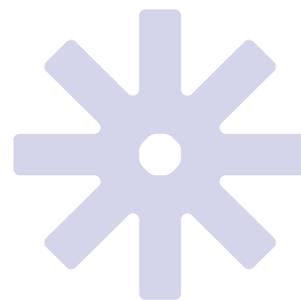
Merci à tous pour cette année d'engagement. Elle est de bon augure pour poursuivre ensemble nos travaux dans le souci partagé du bien commun de la MEL et de ses habitants.

**Béatrice Auxent**

Présidente du Conseil de développement de la MEL







## Sommaire

- p 6 **I - Une nouvelle dynamique pour le conseil de développement de la MEL en 2022-2023**  
**Des changements internes au Conseil de de développement**  
Un nouveau règlement intérieur  
Le renouvellement partiel des membres
- p 7 **Une assemblée de 180 membres féminisée, rajeunie et plus diverse**  
**Le renouvellement de l'équipe d'appui**
- p 8 **Des actions au cœur des politiques métropolitaines et des enjeux de demain**  
L'organisation d'événements citoyens sur des enjeux majeurs  
Une contribution sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat
- p 11 **Le renforcement de partenariats existants et le développement de nouveaux**
- p 12 **II - Programme de travail du Conseil de développement pour 2023-2024**  
**La plénière d'installation des nouveaux membres**  
**La poursuite de l'ouverture du Conseil de développement**
- p 15 **Les Groupes de Travail en cours**
- p 16 **Une nouvelle identité graphique**

# I. Une nouvelle dynamique pour le Conseil de développement de la MEL en 2022-2023

Entre septembre 2022 et juin 2023, le Conseil de développement de la MEL a modernisé son assemblée, lancé de nouvelles thématiques de travail, organisé des événements citoyens, renforcé et développé ses partenariats.

## **1. Les changements internes au Conseil de développement**

### **1.1 Un nouveau règlement intérieur pour tous les membres**

Suite à l'adoption du nouveau cadre de coopération en juin 2022, qui régit les relations entre la MEL et le Conseil de développement, le groupe de travail Gouvernance a élaboré un projet de nouveau règlement intérieur, qui a été adopté en séance plénière du Conseil de développement le 11 avril 2023. Ce règlement intérieur dispose de deux parties : l'une relative au fonctionnement interne du Conseil de développement (gouvernance et organisation des travaux), l'autre relative à sa composition (mandat, engagements et valeurs).

L'objectif était d'établir un document en cohérence et complémentarité avec ce cadre de coopération ; un document plus simple et plus lisible et en adéquation avec les usages en vigueur au sein du Conseil de développement.

### **1.2 Le renouvellement partiel des membres en 2023 : un appel à candidatures modernisé et une sélection multicritère**

Le groupe de travail Gouvernance a par ailleurs modernisé l'appel à candidatures 2023 et élaboré un formulaire en ligne pour simplifier et adapter les modalités de candidatures à la disparition des collègues. Le Conseil de développement a pu s'appuyer sur un site internet actualisé, qui a mis en valeur les membres et leurs travaux par une nouvelle rubrique témoignages ; sur les moyens du service Relations Usagers de la Direction Citoyenneté et Jeunesse

pour la création, la mise en ligne du formulaire sur la plateforme des démarches en ligne de la MEL ; sur les moyens de la communication externe pour diffuser l'appel à candidatures auprès des habitants (Magazine MEL, Réseaux sociaux de la MEL) et enfin sur la Direction Gouvernance et Dialogues Territoriaux avec une diffusion sur le portail des territoires pour un relai de l'appel à candidatures auprès des 95 mairies de la MEL.

238 habitant(e)s ont déposé leurs candidatures entre le 12 avril et le 31 mai 2023. 22 sessions d'entretiens collectifs d'une heure ont donc été proposées entre le 12 et le 23 juin à des créneaux horaires variés et 169 candidat(e)s s'y sont inscrit(e)s, confirmant ainsi leur volonté d'intégrer le Conseil de développement de la MEL. 20 sessions ont donc finalement été organisées pour les recevoir.

**Ces sessions collectives se sont déroulées, de manière identique, en trois temps :**

- un temps de présentation synthétique de chacun des candidat(e)s ;
- un temps d'échange collectif sur le Conseil de développement de la MEL, son fonctionnement et les attentes vis-à-vis des membres bénévoles ;
- un temps d'échange collectif sur des thématiques d'intérêt métropolitain.

### Le Conseil de développement a mis en place les critères de sélection suivants :

- des critères de motivation et parcours sur la base du formulaire ;
- des critères de disponibilité et de posture au cours de l'entretien collectif (compréhension du rôle d'une instance de démocratie participative consultative à un échelon métropolitain et de ses activités ; expertise d'usage des habitants recherchée ; investissement bénévole ; qualités d'écoute et d'interaction en collectif) ;
- des critères sociogéographiques de genre dans l'objectif d'atteindre la parité lors du prochain renouvellement dans deux ans ; des critères de diversité générationnelle afin de rééquilibrer les tranches d'âge des membres du Conseil de développement et des critères de diversité territoriale, dans l'objectif de diversifier encore davantage le nombre de communes, dont sont issu(e)s les habitant(e)s, composant le Conseil de développement de la MEL.

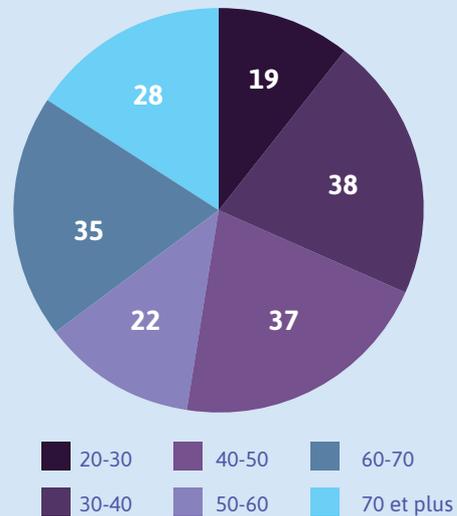
## 2. Une assemblée de 180 membres féminisée, plus jeune et plus représentative de la diversité du territoire métropolitain

Avec ses 70 nouveaux membres, le Conseil de développement de la MEL rééquilibre les tranches d'âge de l'ensemble de ses membres au profit des moins de 40 ans, très peu représentés auparavant. En mettant en place un mandat de deux ans spécifique pour les 18-25 ans, le Conseil de développement a aussi su attirer les plus jeunes avec 11 candidat(e)s reçu(e)s et huit jeunes, qui ont ainsi intégré le Conseil de développement contre deux auparavant.

De même, la part d'hommes reste stable à 106 hommes et la part de femmes augmente de 55 à 73 femmes. Les femmes représentent désormais 41% des membres au lieu de 34% auparavant. L'objectif est de parvenir à la parité lors du prochain renouvellement, dès 2025.

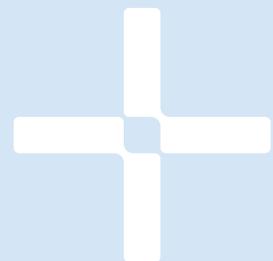
Avec ces 70 nouveaux membres, la représentativité territoriale du Conseil de développement de la MEL s'améliore également, ce sont aussi des habitant(e)s d'Annœullin, Bois-Grenier, Don, Gruson, Houplines, Halluin, Illies, Faches-Thumesnil, Linselles, Prêmesques et Roncq, qui deviennent membres au Conseil de développement de la MEL. Les 180 membres sont aujourd'hui des habitant(e)s de 54 communes du territoire.

### Diversité des tranches d'âge



## 3. Une équipe d'appui au Conseil de développement également renouvelée

Après l'arrivée d'une nouvelle cheffe d'équipe en septembre 2022, l'équipe a intégré une nouvelle chargée de mission en juin 2023 et accueilli pour la première fois, une stagiaire en communication, de mars à août 2023. Fortement mobilisée sur le lancement des travaux de la nouvelle Présidence, sur la modernisation du Conseil de développement et l'appel à candidatures 2023, cette équipe renouvelée aux deux tiers et désormais complète (une cheffe d'équipe, une assistante manager et une chargée de mission) participe ainsi de la nouvelle dynamique du Conseil de développement de la MEL. Auparavant rattachée administrativement à la Direction de la Gouvernance et Dialogues territoriaux, l'équipe rejoindra la DRUCIJ (Direction Relations Usagers Citoyenneté Jeunesse) pour y intégrer un nouveau service aux côtés du Bureau des Temps et de la Concertation citoyenne.



## 4. Des actions au cœur des politiques métropolitaines et des enjeux de demain

### 4.1 L'organisation d'événements citoyens sur des enjeux majeurs

#### 4.1.1 Un café métropolitain dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat.

Le Conseil de développement de la MEL a organisé un café métropolitain le 29 septembre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat Air-Énergies Territorial (PCAET). Cet événement, ouvert à tous, avait pour objectif de sensibiliser, au-delà des membres du Conseil de développement, au réchauffement climatique et de mettre en valeur des acteurs qui agissent sur le territoire métropolitain pour y remédier. Après un panorama prospectif de la situation par le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD), plusieurs associations sont intervenues sur leurs actions : **GECCO** a présenté des exemples concrets d'économie circulaire. **Terra Terre** a quant à elle rappelé que les sols agricoles constituent d'importants puits de carbone à ne pas négliger. Cette association a pour mission de mettre en lien des entreprises, qui veulent financer des opérations de lutte contre le réchauffement climatique avec des agriculteurs du territoire, qui peuvent, par des actions sur leurs terres, y contribuer. **Les Planteurs volontaires** proposent, eux, aux agriculteurs de reboiser leurs terres agricoles, avec la plantation de haies et d'arbres. **Ouichange** sensibilise au réchauffement climatique par l'action éducative positive, en formant les enseignants, en associant les élèves et les parents à des ateliers. **Habiter 2030** a mis en évidence des projets de rénovation de maisons anciennes typiques des années 1930, qui intègrent notamment l'énergie solaire. Ce café métropolitain a accueilli 80 personnes, majoritairement non membres du Conseil de développement.

#### 4.1.2 Une conférence ouverte : « Regards croisés sur la participation citoyenne et les projets d'habitat ».

Le Conseil de développement de la MEL a accueilli, le 30 mai 2023, dans le cadre des travaux de son groupe Habitat, Ségolène Charles, docteure en architecture, urbanisme et environnement et Barbara Attia, psychologue urbaine, qui ont pu croiser leurs regards sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat, lors de cette conférence ouverte au public. Après un rappel du cadre législatif, qui permet des pratiques de participation protéiformes, Ségolène Charles et Barbara Attia sont revenues sur des cas concrets hors région, qu'elles ont pu accompagner. Leurs analyses mettent en évidence l'intérêt de prendre en compte le système d'acteurs pour limiter le risque de conflits ou éviter que d'éventuels désaccords antérieurs viennent se cristalliser autour d'un projet urbain en cours. Leurs analyses font ressortir également l'importance d'une culture commune de la participation avec une formation des élus, des architectes et des promoteurs et un nécessaire accompagnement au changement pour une co-construction des projets dans la ville. Un investissement en temps et moyens certes, mais qui permet l'appropriation des projets urbains par les habitants dans la durée, à condition que la participation citoyenne s'inscrive en amont et se poursuive au-delà du projet. Cette conférence a accueilli 70 personnes, majoritairement non membres du Conseil de développement.

### 4.2 La contribution sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat

Lors d'une plénière du 12 décembre 2022, après la présentation du programme Octaves piloté par la MEL pour un habitat abordable, adapté et accompagné pour les publics seniors, Jean-Pierre Vandenbroucke, co-animateur du groupe Habitat/Habiter a restitué les travaux sur les différentes formes d'habiter dans la MEL, à partir de l'audition d'experts, de porteurs de projets d'habitat innovant et de visites de terrain.

C'est à la suite de cette plénière, que la MEL a saisi le Conseil de développement dans le cadre de la mise en œuvre de son PLH 3 sur un projet de cadre de concertation favorisant un dialogue efficace et constructif entre les communes, les acteurs de la construction et les habitants des territoires concernés, de manière à favoriser la mise en œuvre de projets de construction neuve.

*Dans le cadre des travaux du groupe Habitat, Ségolène Charles, docteure en architecture, urbanisme et environnement et Barbara Attia, psychologue urbaine, ont été invitées à croiser leurs regards sur la participation citoyenne dans les projets d'habitat, lors de cette conférence ouverte au public.*



Plénière Conseil de développement

**Au cours de six mois de travaux, le groupe de travail a rencontré un certain nombre d'acteurs institutionnels, professionnels et collectifs d'habitants, mais n'a pas eu le temps de rencontrer les acteurs de la construction. À partir d'une analyse des freins et risques de blocage et des bonnes pratiques de participation citoyenne que le Groupe de Travail a pu identifier et après une séance plénière de débat le 27 juin, la contribution a été finalisée en août 2023 et propose ainsi 12 recommandations autour de plusieurs axes :**

- une participation citoyenne inclusive durable, qui implique une prise en compte des besoins des habitants et de leur participation, en amont du projet et sur toute la durée d'un projet ;
- une participation citoyenne active favorisée par la pédagogie, une gouvernance de projet partagée et le faire ensemble ;
- une participation citoyenne apaisée qui peut bénéficier de tiers pour lever des freins potentiels (citoyens référents, psychologues urbains, etc.) ou de lieux ou événements favorisant une relation apaisée entre tous les acteurs sur la durée du projet (maison des projets métropolitains).



## 5. Le renforcement de partenariats existants et le développement de nouveaux

### 5.1 La co-production d'indicateurs de bien-être territorial avec l'ADULM

Le Conseil de développement de la MEL s'est réuni en séance plénière le 14 mars 2023 pour travailler sous forme d'ateliers de création de cartes postales avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM) sur les indicateurs de bien-être territorial : « Qu'est-ce qui fait que nous nous sentons bien sur le territoire métropolitain ? ». Chaque groupe a ainsi mis en évidence à l'aide de dessins, photos et textes, ce qui pourrait donner envie à d'autres d'habiter le territoire métropolitain. Plusieurs points sont ressortis : la convivialité des « gens d'ici », les offres en matière de santé, de mobilités, de culture et patrimoine, à la fois bâti et naturel, la proximité de la Belgique, de la côté d'opale... L'ADULM a réalisé avec quelques membres volontaires du Conseil de développement deux ateliers les 7 avril et 9 mai 2023 avec la réalisation d'un journal de bord individuel sur les indicateurs quotidiens de bien-être territorial.

### 5.2 La poursuite de la participation au Forum de l'Eurométropole

Le Conseil de développement a poursuivi sa participation au Forum via une délégation de 17 membres au sein des 40 participants pour le versant français du Forum. Une plénière a été organisée le 24 mai 2023 sous la nouvelle présidence française du Forum de Gérard Flament pour lancer de nouveaux travaux, après la finalisation de la carte sensible du paysage émotionnel du territoire de l'Eurométropole en plénière de mars 2023.

### 5.3 Le réseau des Conseils de développement et du CESER

La présidence du Conseil de développement a assisté à la journée nationale du 7 novembre à Paris organisée par la CNCD avec le CESE et l'association des CESER de France sur le thème du continuum de la démocratie participative. La Présidence du Conseil de développement de la MEL a parallèlement réamorcé un partenariat régional. Les présidences du CESER Hauts-de-France et du Conseil de développement de la MEL se sont rencontrées le 20 janvier 2023. Plusieurs pistes concrètes pour travailler ensemble ont été abordées : des auditions réciproques sur des sujets d'intérêt commun pour mieux partager les travaux réalisés ; la participation du Conseil de développement de la MEL à la future association régionale pour l'eau que souhaite mettre en place le CESER, suite à son colloque du 8 novembre 2022 ; la co-organisation d'une journée thématique commune de travail.

Par la suite, la Présidente du Conseil de développement de la MEL a été invitée à la rencontre « Pour un changement de paradigme : vers des politiques culturelles inclusives et participatives » organisée par le CESER le 6 avril. Avec deux animateurs ayant travaillé sur la précarité énergétique et la précarité alimentaire, la Présidente a également été auditionnée par la Commission « Prévention et lutte contre les inégalités et la pauvreté » dans le cadre du projet de rapport « Combattre les inégalités et la pauvreté en Hauts-de-France : vivre en période d'inflation, se nourrir, se loger, à l'épreuve des transitions et des territoires ». La Présidence du Conseil de développement de la MEL s'est déplacée à Béthune pour aller à la rencontre des Conseils de développement de la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane et du Pays d'Artois. Cette rencontre a permis à chacun de se rendre compte de l'intérêt à échanger sur les fonctionnements respectifs des uns et des autres et envisager des travaux sur des thématiques communes. La Présidence du Conseil de développement de la MEL a également été invitée par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole, le 28 juin 2023 pour présenter le fonctionnement et les méthodes de travail et d'organisation du Conseil de développement de la MEL.

### 5.4 La représentation du Conseil de développement à la MEL et à l'extérieur

Le Bureau du Conseil de développement de la MEL a mandaté deux membres au Haut Conseil métropolitain pour le Climat de la MEL, au sein du collègue citoyen ; deux membres au Conseil de l'eau de la MEL ; un membre au Comité Partenaires Mobilité et deux membres au Conseil de Concertation de la ville de Lille.

#### Chiffres clés de la mobilisation bénévole du Conseil de développement

Réunions	Participants
5 plénières	200
16 bureaux et prépa bureaux	125
1 conférence débat	65
1 café métropolitain	80
36 groupes de travail	256

## II. Programme de travail du Conseil de développement pour 2023-2024

### 1. La plénière d'installation des 70 nouveaux membres du 26 septembre 2023

Cette plénière consacrée principalement à l'accueil des nouveaux membres vise à renforcer la cohésion entre tous les membres au sein du Conseil de développement.

- Par la mise à disposition du studio photo de la MEL, qui va permettre la réalisation d'un trombinoscope des membres, disponible à terme sur le site internet du Conseil de développement.
- Par la réalisation d'ateliers d'interconnaissance et d'échanges entre les nouveaux et les autres membres, plus expérimentés.

Cette plénière a aussi pour objectif de vulgariser le rôle, le fonctionnement du Conseil de développement et les engagements en tant que membres de cette instance. Il s'agit aussi de sensibiliser à la fois aux compétences de la MEL et à l'étendue et à la diversité de son territoire. En plus du cadre de coopération et du règlement intérieur, un livret d'accueil plus pédagogique a été produit pour cette occasion, il est destiné à l'ensemble des membres, il constituera ainsi un guide pour tous les membres, tout au long de leur mandat au sein du Conseil de développement.

Cette plénière vise également à accoutumer les nouveaux membres aux Groupes de Travail en cours dans lesquels ils seront invités à s'inscrire. Enfin, un atelier « À vos idées » sera également proposé pour préparer le lancement de nouveaux travaux pour le second semestre 2024. La priorité du premier semestre reste la finalisation des travaux en cours.

### 2. La poursuite de l'ouverture du Conseil de développement événements citoyens sur le territoire et réseaux de la démocratie participative à différentes échelles territoriales

#### 2.1 Un nouveau projet de café métropolitain en novembre 2023

Le café métropolitain se réimpose après la période Covid comme un rendez-vous annuel de sensibilisation aux enjeux de demain. Le 21 novembre 2023 aura lieu un café métropolitain sur la thématique de l'eau, une ressource d'autant plus précieuse qu'on ne lui connaît pas, comme pour d'autres énergies, d'alternatives. Ce café métropolitain, après une présentation des enjeux de préservation d'eaux donnera la parole à des acteurs du territoire qui, par leurs comportements individuels, leurs pratiques collectives ou leurs innovations contribuent à l'objectif de préservation de la ressource en eau sur le territoire métropolitain. Une exposition avec quelques panneaux pédagogiques issus de l'exposition itinérante Cycle de l'eau de la MEL et une mise à disposition d'ouvrages de l'Eurométropole sur le Parc Bleu viendront compléter le programme de cet événement.

#### 2.2 Vers un recentrage du travail en réseau et partenarial à l'échelle régionale et transfrontalière

Si le Conseil de développement de la MEL demeure adhérent à la Coordination Nationale des Conseils de développement (115 adhérents), il n'est plus membre de son Conseil d'Administration (24 sièges) depuis les élections partielles de juin 2023.

Toutefois, la présidente du Conseil de développement a été invitée à intervenir lors des 14<sup>e</sup> rencontres nationales, organisées par la Coordination Nationale des Conseils de Développement, qui se dérouleront à Nancy entre le 13 et le 15 novembre 2023, pour valoriser la contribution au Plan Climat dans le cadre d'une table ronde sur le sujet. Le Conseil de développement travaille par ailleurs avec la Coordination Nationale des Conseils de développement sur une offre de formation à destination de ses bénévoles, pour animer un groupe de travail.

*Ce café métropolitain, après une présentation des enjeux de préservation d'eaux donne la parole à des acteurs du territoire qui, par leurs comportements individuels, leurs pratiques collectives ou leurs innovations contribuent à l'objectif de préservation de la ressource en eau sur le territoire métropolitain.*



© Samuel Amez - MEL

Café métropolitain

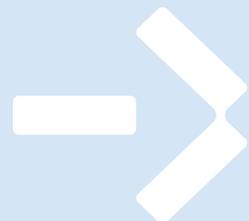
Béatrice Auxent est invitée à la plénière du CESER le 17 octobre 2023 consacrée à la présentation du rapport-avis « Pour une citoyenneté active en région Hauts-de-France ». Le Conseil de développement va se concentrer en 2024 sur l'organisation d'une rencontre CESER/Conseils de développement en région. La thématique du sport dans un contexte post JO à l'automne 2024 est une première piste de réflexion à explorer pour cet événement.

Le Conseil de développement de la MEL continuera à travailler en lien avec le Forum de l'Eurométropole, qui a le projet d'organiser des plénières communes ou des bureaux communs sur des sujets d'intérêt transfrontalier, comme la culture et le patrimoine.

Le Conseil de développement de la MEL va poursuivre également son travail collaboratif ponctuel avec l'ADULM.

### 2.3 Toujours mieux faire connaître le Conseil de développement

Béatrice Auxent est invitée à présenter le Conseil de développement de la MEL dans le cadre d'une formation CNFPT le 29 septembre 2023, intitulée « Intercommunalités et Territoires ». La présidence du Conseil de développement interviendra en binôme sur ce thème avec une chargée de mission Concertation de la Direction Relations Usagers Citoyenneté Jeunesse pour sensibiliser les fonctionnaires des collectivités à cette instance de démocratie participative d'échelon intercommunal.

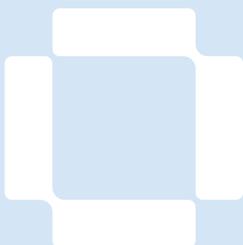


La majorité des groupes de travail sont des auto-saisines, le groupe Jeunesse est le fruit d'une saisine



© Mathieu D'jean-Light Motiv

Groupes de travail



### 3. Les groupes de travail en cours

**Le Conseil de développement de la MEL continuera à travailler en lien avec le Forum de l'Eurométropole, qui a le projet d'organiser des plénières communes ou des bureaux communs sur des sujets d'intérêt transfrontalier, comme la culture et le patrimoine.**

Le Conseil de développement s'est réuni en assemblée plénière le 8 novembre 2022 et a réfléchi en format World Café aux thématiques qui avaient émergé de sa plénière du 28 juin 2022, afin de lancer ses nouveaux groupes de travail de manière échelonnée. La majorité de ces groupes est le fruit d'auto-saisines, mais il reste une saisine dans le cadre de la stratégie métropolitaine de la Jeunesse, en cours d'actualisation.

#### 3.1 Le Groupe de Travail « Culture »

Pour répondre à la question de l'accessibilité et de la place des publics et du citoyen dans le domaine des politiques culturelles et après un cycle d'auditions et de rencontres avec des acteurs culturels diversifiés (autant dans leur champ d'intervention artistique que dans leur statut), le groupe travaille actuellement sur ses recommandations pour produire une contribution, qu'il présentera pour adoption en séance plénière du 12 décembre 2023 au LAM.

#### 3.2 Le Groupe de Travail « Jeunesse »

Après sa contribution de 2017 sur la première stratégie jeunesse de la MEL, le Conseil de développement est à nouveau saisi dans le cadre de l'actualisation de cette stratégie. Le groupe de travail a d'abord cherché à identifier les représentations, les usages et pratiques des jeunes aujourd'hui et s'est attardé également sur leurs vulnérabilités, mises en exergue avec la crise du Covid, notamment avec les effets du confinement sur la santé mentale, mais aussi avec des effets sur l'engagement citoyen des jeunes. Il a également constaté une grande disparité sur le territoire en matière de services et d'aides aux jeunes et des difficultés en termes de lisibilité des dispositifs les concernant. Le groupe va poursuivre ses réflexions et développer ses auditions et visites de terrain, afin de rendre un avis éclairé avec des propositions opérationnelles en février/mars 2024.

#### 3.3 Le Groupe de Travail « Eau »

Le groupe de travail Eau a réalisé deux séances d'acculturation au sujet, avec une visite de l'exposition pédagogique de la MEL sur le Cycle de l'Eau, se déroulant sur une commune Gardiennes De l'Eau (Emmerin) et une séance de présentation de la politique de l'eau de la MEL par M. Bézirard, Vice-président Eau et assainissement.

Le Groupe de Travail a défini un certain nombre d'axes de travail dont certains seront traités dans le cadre du café métropolitain, notamment le volet sensibilisation des citoyens, agriculteurs et entreprises sur les économies d'eau potable via des pratiques de rationalisation des usages de l'eau potable et des pratiques alternatives de récupération des eaux de pluie. Les eaux non conventionnelles, notamment ces eaux de pluie, mais aussi les eaux usées restent un axe de travail fort du GT au regard des problématiques d'assainissement et de l'actualité du décret du 30 août 2023, qui vise à expérimenter la réutilisation de telles eaux. Le Groupe de travail a prévu de restituer ses travaux en juin 2024.

#### 3.4 Le Groupe de Travail « Agriculture et Alimentation »

Le groupe de travail Alimentation/Agriculture s'est autosaisi d'une thématique incontournable dans la métropole la plus agricole de France (45 % de sa surface et 750 exploitations). Il vient de clôturer une première série d'auditions d'acculturation aux problématiques agricoles avec un zoom sur les outils de préservation des terres agricoles et la place de l'agriculture biologique aujourd'hui. De nouvelles auditions et visites de terrain sur le volet alimentaire sont en cours : le projet alimentaire territorial de la MEL, la précarité alimentaire et l'éducation à l'alimentation. Le groupe de travail a prévu de restituer ses travaux en avril/mai 2024.

#### 3.5 Le Groupe de Travail « Sport »

Après des échanges sur les frontières ténues entre activité sportive, activité physique et jeu, le groupe de travail s'est d'abord intéressé à l'accessibilité du sport pour tous. Devant l'ampleur de ce sujet et les nombreuses actions déjà réalisées sur le terrain, les animateurs ont préféré opter pour un autre angle d'approche, à savoir s'interroger sur les politiques sportives métropolitaines de soutien aux clubs de haut niveau et de grands événements sportifs nationaux voire internationaux en s'intéressant à leurs retombées pour la pratique sportive dans les territoires de la MEL et pour leurs habitants.

## 4. Une nouvelle identité visuelle pour le Conseil de développement de la MEL

Afin d'accroître la visibilité et la reconnaissance de ses travaux et activités, le Conseil de développement de la MEL a sollicité les services de la communication externe de la MEL afin de moderniser son identité visuelle à échéance fin 2023. Ce nouveau logo véhiculera des valeurs de dialogue, de débat et d'expertise d'usage des habitants et sera accompagné d'une charte graphique, appliquée à tous les documents de communication du Conseil de développement,

que ce soit pour la présentation du Conseil de développement lui-même ou la restitution de ses travaux. Dans un deuxième temps, courant 2024, cette charte graphique sera adaptée au site internet du Conseil de développement, dont l'arborescence sera simplifiée et un fil de discussion entre membres animateurs intégré en fonction des possibilités techniques, dans le cadre d'un projet de refonte globale du site.



Nouveau logotype



→ **Caractères d'écriture du logotype :**

**Asap CONDENSED BOLD**

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnpqrstuvwxyz - &  
1234567890

**Asap CONDENSED REGULAR**

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnpqrstuvwxyz - &  
1234567890

**Condensed MEDIUM**

ABCDEFGHIJKLMN OPQRSTUVWXYZ  
abcdefghijklmnpqrstuvwxyz - &  
1234567890

→ **LIBRE DE DROIT**

<https://fonts.google.com/specimen/Asap?query=asap>

Police de laeaur : Inter

**Gamme chromatique du logotype :**

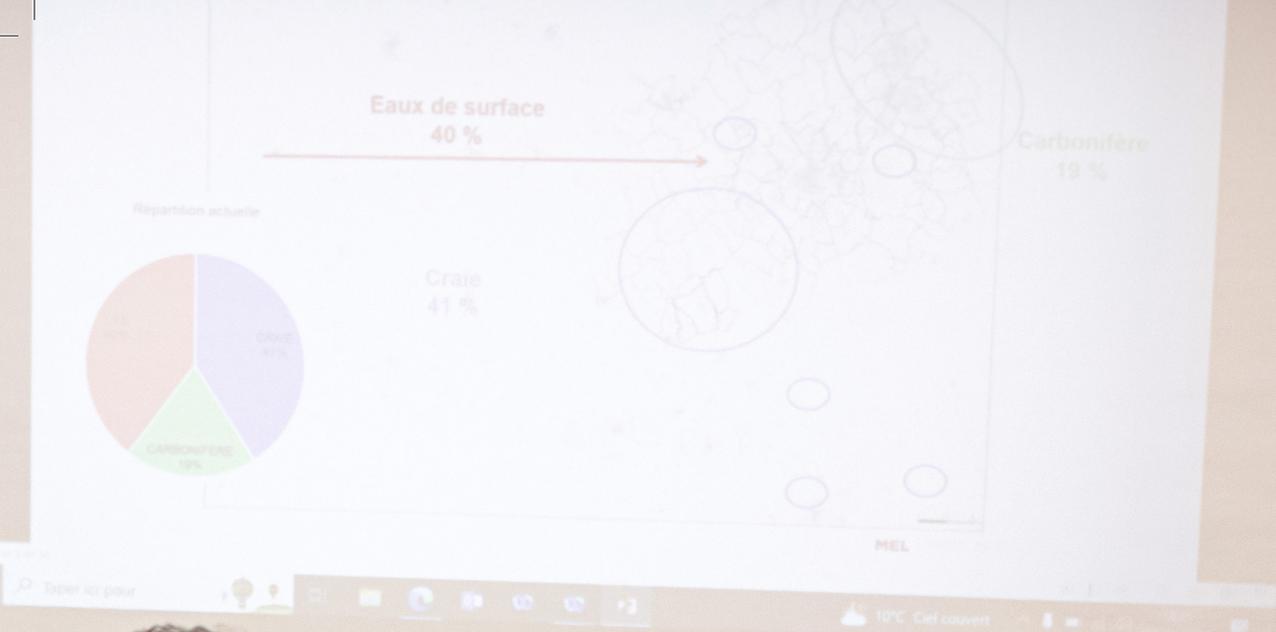


→ **Déclinaisons**

En cohérence avec l'identité visuelle, le chevron peut être décliné pour créer un ensemble de signes









**Plus d'infos :**

**[conseildeveloppement.lillemetropole.fr](http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr)**

[conseildev@lillemetropole.fr](mailto:conseildev@lillemetropole.fr)

 Conseil développement de Lille Métropole

 Conseil développement de Lille Métropole

